



Mairie de Châteaumeillant (Cher)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2022

RESTAURATION D'ŒUVRES DU MUSEE EMILE CHENON – DEMANDE DE SUBVENTION

Le musée Emile Chenon présente les objets découverts lors des fouilles archéologiques du site gaulois et gallo-romain de Mediolanum situé à Châteaumeillant. La nouvelle muséographie mise en place en 2015 a consacré une salle à l'artisanat et aux échanges. Parmi ces collections, sont exposés une paire de force et un trésor monétaire composé de 75 potins. Ces deux ensembles, inscrits à l'inventaire réglementaire du musée, présentent des dégradations (traces de corrosions actives), si bien qu'une intervention de restauration est indispensable. Afin de mettre fin à cette situation, une consultation a été lancée auprès d'un restaurateur agréé.

Ce projet de restauration sera examiné par la commission scientifique régionale des collections des musées de France CONSERVATION-RESTAURATION Centre-Val de Loire. Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du FRAM FRAR (Fonds Régional d'acquisition/restauration).

ADHESION AU GIP RECIA – ENT1er degré

Le conseil municipal décide d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public Région Centre InterActive – GIP RECIA -, afin de pouvoir développer l'ENT PrimOT dans les écoles du 1^{er} degré

AQUISITION D'UNE PARTIE DE CHEMIN AU LIEU DIT « LES TERRES CHAUDES »

Le conseil municipal décide d'acquérir partie de chemin au lieu dit « Les Terres Chaudes » cadastré section AE n°12 et une partie de la parcelle cadastrée section AE n°1 au prix symbolique de 1€.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil municipal décide de créer un poste d'Adjoint Technique à 25 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} octobre 2022

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE AUX ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE ET L'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le conseil municipal décide de créer un poste d'Adjoint Technique à compter du 6 juillet 2022 à raison de 35 heures hebdomadaires

DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET ANNEXE GENDARMERIE

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative ci-dessous :

DELIBERATION DU 13 JUIN 2022 PORTANT DECISION MODIFICATIVE N° 01							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
				Art 13248	9 222,10 €	Art 2313	9 222,10 €
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €	TOTAL	9 222,10 €	TOTAL	9 222,10 €

DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative ci-dessous :

DELIBERATION DU 13 JUIN 2022 PORTANT DECISION MODIFICATIVE N° 01							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Art 65748	3 000,00 €			Art 2313	9 222,10 €	Art 2041632	9 222,10 €
Art 60633	-3 000,00 €						
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €	TOTAL	9 222,10 €	TOTAL	9 222,10 €

VOTE DES SUBVENTIONS 2022

Le Conseil municipal décide de fixer les montant des subventions aux associations ainsi qu'il suit :

<u>ASSOCIATIONS SPORTIVES</u>	
USC Foot + Entente Cantonale	9 350 €
Judo Club Castelmeillantais	1 600 €
Amicale Bouliste	500 €
<u>LOISIRS – CULTURE - TOURISME</u>	
Club de l'Amitié	150 €
<u>DOMAINE SCOLAIRE</u>	
Coopérative de l'école maternelle	500 €
<u>MEDICO-SOCIAL</u>	
Vie Libre	250 €
Pour rappel : Total des subventions votées au CM du 09/05/2022	30 485 €
TOTAL des subventions proposées au CM du 13/06/2022	12 350 €

OPERATION MATERIEL D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide d'acquérir du matériel électro portatif ainsi que des citernes de récupération des eaux de pluie dans le cadre de l'opération Trame Verte et Bleue : gestion alternative des espaces publics proposée par le Pays Berry Saint-Amandois.

Le montant de l'opération est de 5 649.60 €. Une subvention de 40 % est sollicitée auprès du Pays Berry Saint Amandois

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS RELATIVE A L'EXPLOITATION DU SERVICE DE CINEMA ITINERANT DU CINEMOBILE

Le Conseil Municipal décide de signer une nouvelle convention tripartite entre le Ciclic, la Communauté de Communes Berry Grand Sud et la Commune de Châteaumeillant afin de promouvoir le cinéma itinérant. La nouvelle convention consiste à développer les actions en direction de la jeunesse, et d'organiser des projets d'animations et de programmation culturelle.

AVIS SUR LA VENTE D'UN LOGEMENT PAR LA SA FRANCE LOIRE SIS 2 IMPASSE DES ROSIERS

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente du logement sis 2 impasse des Rosiers à Châteaumeillant dans la mesure où le prix de vente est conforme au marché de l'immobilier.

VENTE DE L'IMMEUBLE DELESTANG

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente l'immeuble Delestang situé au 22 rue Etienne Berger, cadastré section AC numéro 336 pour une surface de 262 m²

La séance est levée à 22 H 20